

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 27 avril 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Sandrine REDON, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHOU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD

Absents excusés Monsieur Olivier LECORVAISIER (pouvoir donné à Monsieur Richard HAAS)

Madame Kristell LE MAUFF

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

**Rapport n° 2021-29** **SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION – PROJET DE TERRITOIRE - CONTRIBUTION**

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Le nouveau projet de territoire, basé sur celui qui a été validé en 2018, est en cours d'élaboration. Il a comme objectifs d'anticiper l'avenir, dans un monde en profonde mutation pour des raisons sanitaires et climatiques, mais aussi en fonction de l'évolution des modes de vie, des transitions démographiques, des mutations économiques.

Il s'agit de porter collectivement une vision, entre élus communautaires et avec les élus municipaux, afin d'établir une feuille de route pour les services et communiquer envers les habitants, mais aussi de dialoguer avec les financeurs et porter collectivement nos grands projets structurants en assumant pleinement notre place et notre rôle de pôle urbain d'équilibre en Bretagne Nord.

Ce projet a fait l'objet de l'état des lieux suivants :

- Une profonde reconfiguration démographique et sociale à venir,
- Des bouleversements écologiques,
- Un modèle économique entre terre et mer,
- Des espaces multiples,
- Un pôle d'équilibre en Bretagne Nord.

Il se fera selon un calendrier articulé avec les choix sur le Plan Pluriannuel d'Investissement de l'Agglomération, pour orienter les projets sur la suite du mandat et selon les étapes suivantes :

- Consultation des conseils municipaux : mars – avril
- Plénière des conseillers municipaux : mardi 11 mai à 18h
- Plénière des conseillers communautaires : mardi 8 juin 18h
- Validation en Conseil d'Agglomération : jeudi 8 juillet

Fort de nos échanges, par groupe tout d'abord, puis sous la configuration de l'assemblée délibérante en son entier le 23 avril dernier, **je vous propose** :

- de débattre afin d'apporter la contribution de notre Ville à l'élaboration de ce document d'une importance capitale pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants ;
- et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

**Le Conseil Municipal a débattu du projet de territoire et tient à apporter sa contribution jointe dans le document annexé.**